



Dispositifs d'ancrage

Mise en garde de la Commission « Protection contre les chutes de hauteur » du SYNAMAP

Constat : Maîtres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre, Bureaux de contrôle, Organismes prescripteurs..., à l'heure où la sécurité des personnes est devenue - fort heureusement - prioritaire et où les conséquences de choix non professionnels sont l'objet de sévères sanctions juridiques, un nombre toujours plus grand de dispositifs d'ancrage - en particulier de lignes de vie - sont encore installés en dépit des règlements, normes et obligations en vigueur. Des dispositifs posés par des équipes inexpérimentées au service de professionnels non spécialistes de la protection antichute, fournis sans attestations de conformité ou munis de déclarations fantaisistes et approximatives. La conséquence de cette irresponsabilité professionnelle ? Une implantation réduite *a minima*, et de considérables risques induits.

Mise en garde : Ce constat alarmant pousse aujourd'hui la Commission « Protection contre les chutes de hauteur » du SYNAMAP à réitérer un principe simple et évident : le principe des économies budgétaires ne doit en aucune manière faire oublier les principes généraux de prévention ni le désormais élémentaire principe de précaution.

Le **SYNAMAP** souhaite également rappeler que seuls les professionnels de la protection antichute maîtrisent le savoir-faire de ces dispositifs d'ancrage dont la particularité est de n'être sollicités qu'en cas d'arrêt nécessaire d'une chute. Des professionnels qu'une formation dont les compétences et l'expérience spécifiques rendent seuls maîtres des délicats facteurs de tirant d'air, chute ou risque d'effets pendulaires, si capitaux dans le choix de l'implantation et du type des dispositifs d'ancrage. Le SYNAMAP ne saurait donc trop recommander une nouvelle fois aux décideurs de se tourner vers des professionnels reconnus. De véritables spécialistes, dont la déontologie et la fiabilité font chaque jour l'objet de la caution légitime de notre syndicat.

Tous les fabricants d'antichutes, membres du SYNAMAP, s'engagent pour un « résultat sécurité ».

